 Déclaration préalable du Sgen-Cfdt Picardie

 au CDEN du 05 Mai 2020.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, nous saluons les efforts de tous les personnels de l’Education Nationale pour maintenir une relative continuité du service public, et surtout les collègues en charge de l'accueil de certains élèves dont les parents sont requis par leurs missions prioritaires.

Ensuite, concernant une reprise éventuelle des écoles à partir du 11 mai, nous tenons à ce que**toute réouverture soit tributaire de l’évolution épidémique dans l’Aisne d’une part, et d’un protocole sanitaire strict d’autre part**.

Ce CDEN est l’occasion pour nous, SGEN CFDT, de vous faire part des vives inquiétudes que suscite chez nos collègues la reprise « progressive » du fonctionnement des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Nous allons devoir travailler dans des conditions très délicates, et cela ne peut se faire sans des conditions de sécurité strictes.

**Le SGEN CFDT sera particulièrement vigilant sur les points suivants :**

* **Nous avons demandé que le cadre annoncé fixe les conditions sanitaires à respecter. Les protocoles diffusés pour les écoles et pour les collèges semblent répondre à cette demande.**
* **Il faut que chaque collectivité locale négocie les protocoles de reprises avec ses agents**, avec les spécificités nécessaires pour les agents qui interviendront de nouveau dans les établissements scolaires à partir du 11 mai.
* Rouvrir des établissements scolaires cela a des incidences sur bien d’autres secteurs : transport scolaire, transports en commun, services de restauration, de nettoyage qui sont parfois externalisés… là aussi le gouvernement doit s’assurer que des protocoles de reprise sont négociés et garantissent aux salarié.e.s des conditions de sécurité sanitaire à la hauteur des enjeux.
* Nous demandons des **dispenses de retour en présentiel** pour les personnels et les élèves ayant des vulnérabilités de santé, ou qui vivent avec des personnes ayant des vulnérabilités de santé.
* Nous demandons que les équipes dans les établissements des 1er et 2nd degrés aient **du temps et de l’autonomie**, dans le respect du cadre sanitaire national, pour organiser le temps, les espaces scolaires.
* Nous demandons des directives claires avant une éventuelle reprise **des AESH** pour lesquel.les. le respect des gestes barrières est incompatible avec leurs missions.
* L’articulation entre l’enseignement à distance et l’enseignement en présentiel doit être travaillée spécifiquement par les équipes dans les établissements **pour réguler la charge de travail de chacun.e.s** et éviter les situations de surmenage, voire de burn-out. Cet enjeu doit être pris en compte par toute la chaîne hiérarchique pour éviter des injonctions contradictoires.
* Nous demandons **l’assouplissement et l’adaptation des programmes scolaires**.
* Une organisation de présence en alternance des élèves ne doit pas remettre en cause**l’accueil constant des enfants de soignants**. Cela participe du soutien aux hôpitaux et à leurs agents.

Enfin, au-delà de l’aménagement de cette fin d’année, il nous semble désormais important de **préparer la rentrée de septembre**. Nous vivons collectivement une situation inédite qui ne permettra pas de sitôt un retour à la normale dans les établissements scolaires. En effet, comme le Président l’a précisé dans son discours du 13 avril « nous aurons plusieurs mois à vivre avec le virus ». Dans l’Education Nationale cela impose selon nous de **revoir toute l’organisation des enseignements (temps scolaire, locaux…)**, mais également **des services associés (transports, restauration, hébergement…)** afin de garantir la sécurité sanitaire de tous. C’est donc un défi sans précédent qui attend tous les membres de l’Education Nationale :

tout en demeurant chacun dans le champ de nos compétences, nous devons nous réinventer !

En vous remerciant, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de votre attention.